

Identification du SIS

Synthèse annuelle des activités de sapeur-pompier professionnel ou de personnel administratif, technique et spécialisé exercées potentiellement exposantes aux substances cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction, ou indiquant une pénibilité.

Année :

Renseignements administratifs concernant l'agent :

Nom :	Prénom :	Sexe :
SIS :		
Matricule :		
N° de Sécurité sociale :		
STATUT (préciser les doubles statuts (ex : PATS/SPV ou SPP/SPV) :		

1. Historique des emplois

1.1. Historique des emplois hors du SDIS : emplois avant d'être PATS ou SPP, cumul d'activités pour les PATS ou SPP, activité de SPV (à fournir par l'agent)

Nom de l'entreprise	Coordonnées de l'entreprise ou collectivité	Secteur d'activité	Emploi tenu	Date de début	Date de fin	Observations

1.2. Historique des affectations principales tenues dans le SDIS

SDIS / CS / gpt fonctionnel	Emploi	Statut	Date de début	Date de fin	Durée en années	Observations

2. Historique des accidents de service ou de travail depuis le début de l'activité

Date	Nombre de jours d'arrêt	Nature de l'accident

3. Historique des activités ayant donné lieu à une exposition potentielle à un CMR ou à certains facteurs de risques professionnels

3.1. Activités PATS ou activités fonctionnelles pour les SPP potentiellement exposantes

Activités exposantes	Durée cumulée en heure de l'année en cours	Durée cumulée en heure depuis le début de l'activité	Observations
TOTAL DES HEURES			

3.2. Activités opérationnelles et de formation de sapeur-pompier potentiellement exposantes

Mission	Durée* cumulée en heure de l'année en cours	Nombre sur l'année en cours	Durée cumulée en heure depuis le début de l'activité	Nombre depuis le début de l'activité	Observations
Feux d'espaces naturels (toxicité des fumées, effort intense)					
Autres feux (cocktail exposant, effort intense)					
Formations feux réels, brûlages dirigés, RCCI					
Usage d'émulseurs avec PFAS					
Risque radiologique					
Activité hyperbare					
TOTAL					

* La durée est individuelle. Pour les interventions elle est comptée de l'arrivée sur les lieux à une heure après le retour d'intervention pour le SP concerné.

3.3. Activités de nuit depuis le début de l'activité

	Nombre	Observations
<i>Nuits travaillées comprenant la période 0 à 5 heures</i>		

3.4. Nombre d'heures par semaines travaillées

Nombre de semaines par an à plus de 55 heures par semaine	Nombre d'années à plus de 55 heures par semaine	Observations

3.5 Implication dans un événement opérationnel exceptionnel depuis le début de l'activité

Nature	Année	Observations

3.6 Implication dans un événement critique psychologique (ou événement à potentiel psycho-traumatique) depuis le début de l'activité

Nature	Année	Observations

Date

Signature du chef de service